



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU

Département du Calvados

CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE

L'an **deux mil dix-neuf, le treize mai**, à **18h00**, le Bureau de la **CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Blincow de Thury-Harcourt / LE HOM, après convocation légale, et sous la présidence de **M. Paul CHANDELIER**.

Étaient présents : M. PISLARD Guy, M. LEBLANC Bernard, M. FRANÇOIS Bruno, M. LAUNAY Gérard, M. PERRIN Renny, M. HAVAS Roger, M. PITEL Gilles, M. BESNARD François, M. BUNEL Gilles, M. CHANDELIER Paul, M. COLLIN Jacques, M. LAGALLE Philippe, M. LECLERC Jean-Claude, M. TENCÉ Roger, M. VERMEULEN Jean-Pierre, Mme COURVAL Claudine, M. LADAN Serge, M. CROTEAU Régis, Mme FIEFFÉ Patricia, M. VANRYCKEGHEM Jean, Mme GOUBERT Nicole.

Étaient absents excusés : M. BRETEAU Jean-Claude, M. BAR Michel, M. LEHUGEUR Jacky.

Étaient absents non excusés : -

Pouvoirs : M. BRETEAU Jean-Claude en faveur de M. FRANÇOIS Bruno, M. BAR Michel en faveur de M. CHANDELIER Paul, M. LEHUGEUR Jacky en faveur de M. LADAN Serge.

Secrétaire : Mme Nicole GOUBERT.


Monsieur le Président ouvre la séance et présente la délibération suivante.

DÉLIBÉRATION N°BU-BUR-2019-015 : Approbation du compte rendu de la réunion de Bureau du 08/04/2019 - BUR 015

Le Compte Rendu de la réunion du Bureau du 08 avril 2019 a été transmis aux délégués.
Il est demandé s'il y a des observations sur la rédaction de ce compte rendu.
Il est proposé de l'approuver.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS APPROUVE LE COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 08 AVRIL 2019.

23 VOTANTS
23 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

 Arrivée de M. COLLIN à 18h15

DÉLIBÉRATION AJOURNÉE : Développement culturel : Présentation du contrat de territoire culture DRAC-Calvados


*En présence de la chargée de mission Enfance Jeunesse de la CDC
Hélène CHEDORGE, Marion CHEMIN, Sylvie JACQ, et Virginie LE DRESSAY (CD14)
Marielle STINES (DRAC)
Pierre GALLO, et Mélanie MAÏDATCHEVSKY (Inspection académique)*

Le Conseil Départemental du Calvados et la DRAC présentent leur politique actuelle respective en matière culturelle. Ensuite, ils exposent les avantages organisationnels et financiers qu'un contrat de territoire culture impliquerait pour notre territoire. Ce contrat tripartite serait le premier dans le Calvados.

Après cette présentation, il est proposé au Bureau de donner un accord de principe sur une telle démarche de contrat.

Les membres du Bureau débattent.

 *Départ raison personnelle de la chargée de mission Enfance Jeunesse à 19h*

 *Départ raison personnelle de M. LADAN à 19h15*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU :

- **DÉCIDE DE NE PAS PASSER AU VOTE**
- **DEMANDE À LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE SE RÉUNIR AVANT LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2019**
- **DEMANDE AUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE SE PRONONCER SUR CE CONTRAT DE TERRITOIRE CULTURE.**

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 19h40.